

Everblue : des solutions écoresponsables

Constructeur reconnu de piscines privées depuis plus de 35 ans, Everblue commercialise également une offre spécifique pour les piscines publiques. Ses volets roulants pour les bassins et son chauffage solaire permettent aux gestionnaires de réaliser d'importantes économies.



Everblue fabrique ses volets Apollo Max® dans son usine corrézienne de 4 500 m². Et ce, sans aucun sous-traitant ou intermédiaire pour optimiser la qualité et le prix de revient.

L'histoire d'Everblue débute en 1978 lorsque Samy Bibay crée cette société spécialisée dans la construction de piscines et le traitement de l'eau. Dix ans plus tard, le dirigeant met en place un réseau de pisciniers indépendants. Au fil des années, Everblue s'est imposée comme un réseau majeur de construction et de rénovation de piscines privées, mais aussi publiques. En effet, les concessionnaires conçoivent et construisent régulièrement des bassins pour les collectivités, tout en proposant de nombreuses options : plages antidérapantes, éclairage, plongeoirs...

Aider les gestionnaires à optimiser leurs consommations

Constatant que la hausse du coût de l'énergie était devenue problématique pour les gestionnaires de piscines publiques, Everblue a souhaité développer son offre. L'objectif étant également de les accompagner dans le cadre de la transition énergétique. "Pour rappel, la consommation thermique moyenne d'une piscine publique dépasse largement les 1 000 kWh/ep/m²/an quand, à titre de comparaison, la norme Bâtiment Bas Carbone pour le bâtiment se situe à 50 kWh/ep/m² par an ! De même, un bassin de 25 x 12,5 m consomme environ 30 tonnes de CO₂ à l'année. Il est donc nécessaire de proposer

des solutions moins énergivores", justifie Thierry d'Auzers, président directeur général d'Everblue depuis 2015. Pour cela, la société propose deux solutions complémentaires.

Des volets roulants avec des lames pleines

Fort de son expérience depuis plus de 30 ans en couverture de piscine, le réseau Everblue commercialise Apollo Max®, un volet roulant parfaitement adapté aux bassins de piscines publiques. La structure du volet est conçue en Inox 316L (et en partie en Inox 316TI), ce qui lui offre une excellente résistance à la corrosion. Tous les matériaux qui composent le volet sont 100 % recyclables. "De plus, l'ensemble de la structure est garanti sans aluminium. En effet, si l'inox provient du minerai de fer, la production d'aluminium nuit à l'environnement et dispose d'une très forte empreinte carbone", indique Thierry d'Auzers. Ce dernier décrit également la spécificité principale de son produit : "Les tabliers des volets sont constitués de lames pleines isothermiques de 83 mm de large. Elles sont remplies de mousse de PVC expansé. Cette spécificité leur confère une meilleure flottabilité et renforce leur résistance aux chocs et à la grêle". Ces lames pleines sont garanties 10 ans. Le volet hors-sol est disponible en version fixe ou translation (mode manuel ou motorisé).

Avec ce type de solution, les économies sont doubles d'après le dirigeant : "Tout d'abord, une économie de chauffage d'environ 50 % en facilitant le maintien du bassin à la température souhaitée. Ensuite, la couverture réduit considérablement l'évaporation de l'eau, entraînant une économie d'eau d'environ 30 %".

Le chauffage solaire thermique : une technologie éprouvée

Pour optimiser davantage les consommations énergétiques d'une piscine publique, Everblue propose Apollo Sun, une solution respectueuse de l'environnement contribuant à la réduction de l'empreinte carbone. Ce sont des capteurs solaires thermiques qui saisissent les rayons du soleil (avec une exposition Sud ou Sud-Est) et chauffent le fluide caloporteur qui circule à l'intérieur. Ce fluide spécifique, à haute résistance et sans glycol (biodégradable entre 90 et 100 % en seulement 28 jours), passe ensuite à travers un échangeur à plaques multiples. Parallèlement, l'eau du bassin est propulsée à travers ce même échangeur. Ainsi, au contact des plaques, l'eau est chauffée à haute température. Grâce à un pré-montage en usine, l'installation des capteurs solaires est simplifiée : par exemple, ils peuvent être positionnés horizontalement ou verticalement, voire être empilés les uns sur les autres (jusqu'à 2 capteurs). Ainsi, la surface au sol nécessaire pour leur installation peut être largement réduite. Pour information, un bassin de 25 x 12,5 m avec une profondeur moyenne de 1,80 m (soit près de 600 m³) nécessite entre 50 et 60 capteurs, soit une surface au sol d'environ 100 m² qui peut être réduite à 50 m². Fabriqués en France, ces capteurs solaires disposent de l'appellation Origine France Garantie et bénéficient d'une garantie de 10 ans. De plus, ils peuvent être installés sur l'ensemble du territoire français.

La stratégie de commercialisation

Pour commercialiser ses deux solutions et renforcer sa présence sur le secteur de la piscine publique, Everblue va naturellement s'appuyer sur son réseau d'une centaine de concessionnaires présents sur toute la France. "Nous pouvons également répondre en direct car la société est davantage structurée, avec notamment un bureau d'études fluide pour réaliser les études thermiques. Par la suite, le suivi commercial est effectué par le concessionnaire", décrit le PDG. De plus, Everblue travaille avec un cabinet spécialisé pour aider les porteurs de projets à obtenir des subventions : fonds chaleur, fonds vert...

Les premières installations auront lieu lors du premier trimestre 2024 et d'autres devraient suivre rapidement, d'après le dirigeant : "Notre présence, pour la première fois, au Salon des Sports, nous a permis de rencontrer de nombreuses collectivités : elles comprennent parfaitement l'importance des économies d'énergie et sont très intéressées par ces solutions pour réduire leurs consommations énergétiques. Certaines nous ont confié payer des factures d'un million d'euros par an... !", ajoute Thierry d'Auzers. Dans le cadre de l'événement, Everblue a d'ailleurs remporté le prix de l'innovation dans la catégorie 'Modernisation des installations sportives en faveur de la transition écologique'. En termes d'investissement, pour un bassin de 25 x 12,5 m, il faut compter moins de 90 000 euros HT pour l'Apollo Max et environ 140 000 euros HT pour l'Apollo Sun. Le retour sur investissement est donc rapide en comparaison aux économies générées. Toutefois, si une collectivité ne possède pas le budget investissement nécessaire, Everblue propose des locations longue durée (avec un loyer fixe sur 10 ans) pour un prix inférieur à 3 000 euros HT/mois (pour la mise en place des deux solutions).

"Nous sommes fiers de notre proposition à haute valeur ajoutée et nous comptons bien la commercialiser au maximum auprès des collectivités qui en ont véritablement besoin pour diminuer le coût de fonctionnement de leurs piscines", conclut Thierry d'Auzers.



Pour Thierry d'Auzers, Président directeur général d'Everblue, il était essentiel pour une société reconnue comme la sienne de proposer des solutions concrètes et efficaces aux collectivités afin d'optimiser leurs consommations énergétiques.



Les capteurs solaires thermiques Apollo Sun disposent d'une surface brute de 2,72 m², une inclinaison de 17 à 90 ° et une contenance de fluides de 1,6 litre. Ils sont également garantis 10 ans. ©Everblue

Everblue en chiffres :

- 1978 : création de l'entreprise
- 1988 : création du réseau
- 1 usine de production de 4 500 m² à Beaulieu-sur-Dordogne (19)
- Environ 100 concessionnaires
- Environ 1 000 collaborateurs
- CA : + de 120 millions d'euros



&



Il est possible de **consommer 100 000 kW**
et de n'en **payer que 25 000 !**

Maintenez votre eau à 28°C et **réduisez jusqu'à 75%**
vos factures énergétiques !



 **PRIX**
DE L'INNOVATION
SALON DES SPORTS 2023

